

SERVICES ET TROCS

Les échanges de services et les trocs constituent l'essence même du SEL. Ils consistent à offrir et recevoir un savoir-faire, une aide, à prêter ou donner un bien, sans passer par l'argent. Ils se pratiquent sur accord mutuel direct, dans une circulation libre et responsable au sein du groupe. Ils partent du principe que chacun possède des talents, des dons, des savoir faire, des ressources, des expériences et qu'il peut les partager pour le bien de tous. Ils reposent sur les valeurs que le SEL veut promouvoir : la solidarité, le lien social, la coopération, le respect d'autrui, la sauvegarde de la nature.

EXEMPLES:

S. vient d'acheter un meuble qu'il lui sera difficile de monter seule. M. vient lui apporter sa force physique et ses compétences techniques. Ensemble ils assemblent le meuble en s'encourageant mutuellement. Plus tard – la réciprocité exacte n'est pas requise au sein du groupe- S. réparera les bijoux de P. et D. viendra arroser le jardin de M. pendant son absence.

M. organise un atelier couture. E., C. L., J. et R. participent. Plus tard, M. participe à un atelier cuisine organisé par une autre M..

H. a besoin d'une remorque pour aller à la déchetterie. P. lui en prête une. Plus tard, H. mettra sa débroussailleuse à disposition de F.

Au cours d'un troc organisé, G. apporte des livres qu'il a déjà lus et des vêtements qui ne lui vont plus tandis que V. trouve un sac à main qui lui plaît énormément. Etc.